



Règlement Challenge écoles



Les Boucles de l'Aa - 19 et 20 octobre 2024 Trail Sur Les Traces de Vauban - 18 janvier 2025

Article 1 : ORGANISATION

Les 27^{ème} Boucles de l'Aa se déroulent les 19 et 20 octobre 2024 au **PAarc des Rives de l'Aa**. Elles sont organisées par la Ville de Gravelines en collaboration avec l'association Courir à Gravelines.

Le trail « Sur Les Traces de Vauban » se déroule le samedi 18 janvier 2025 à **l'Arsenal**. Il est organisé par Gravelines Triathlon avec la collaboration de la Ville de Gravelines.

Article 2 : LES EPREUVES POUR PARTICIPER AU CHALLENGE

Boucles de l'Aa dimanche 20 octobre 2024

- | | |
|---|--------------|
| - Parcours 1500 m (non chronométré), né en 2014 et 2015 | Départ 11h10 |
| - Parcours 700 m (non chronométré), né entre 2016 et 2018 | Départ 11h25 |
| - Parcours 400 m (non chronométré), tous âges | Départ 11h45 |

Sur Les Traces de Vauban 18 janvier 2025

- | | |
|---|--------------|
| - Trail 500 m (non chronométré), 2020 et après | Départ 14h20 |
| - Trail 1000 m (non chronométré), né entre 2015 et 2019 | Départ 14h30 |

Article 3 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font via l'école uniquement. Aucune inscription sur place pour le challenge.

Un fichier (tableau Excel) est à remplir avec la liste des élèves participants à chaque épreuve. Ce tableau sera **à transmettre IMPÉRATIVEMENT** à Caroline Rathé (référente du challenge des écoles) à l'adresse mail c.rathe@ville-gravelines.fr :

- **Le mercredi 16 octobre 2024 au plus tard** pour les Boucles de l'Aa
- **Le mardi 14 janvier 2025 au plus tard** pour le trail

Article 4 : QUI PEUT PARTICIPER AU CHALLENGE ?

Seuls les élèves de l'école peuvent participer à la course correspondant à leur catégorie d'âge en s'inscrivant préalablement auprès de leur enseignant.

Article 5 : COMMENT PARTICIPER ?

La confirmation de participation des parents de l'élève auprès de l'enseignant suffit. L'école regroupe toutes les inscriptions sur le tableau Excel avant de l'envoyer. Aucun certificat médical n'est demandé.

Les élèves qui sont inscrits mais qui ne viennent pas courir le jour de l'épreuve ne sont pas comptabilisés dans le classement de leur école.

Article 6 : RETRAIT DES DOSSARDS

Pour les Boucles de l'Aa, le retrait des dossards se fait individuellement le samedi 19 octobre 2024 de 13h30 à 17h au PArc des Rives de l'Aa ou le dimanche 20 octobre 2024 à partir de 8h au même endroit.

Pour le trail Sur Les Traces de Vauban, le retrait des dossards se fait individuellement au salon d'honneur de la mairie le samedi 18 janvier 2025 à partir de 13h30.

Article 7 : CLASSEMENT

Pour les écoles, un ratio est attribué en fonction de leurs effectifs. Le nombre de participants de chaque école est multiplié par ce ratio pour obtenir le classement. Les ratios sont les suivants pour l'année scolaire 2024 – 2025 :

- Groupe scolaire A&M Denvers	1
- Groupe scolaire Bois d'Osier / Les Cygnes	1,49
- Groupe scolaire Sacré cœur	1,69
- Ecole Anatole France	1,95
- Groupe scolaire Copernic / Lacore	3,01
- Ecole Jean Macé	4,33
- Groupe scolaire Michelet / Les Islandais	4,58
- Groupe scolaire Lamartine / Vendiesse	5,85
- Ecole Pierre Loti	6,32

Afin d'établir le classement, seuls seront comptabilisés les élèves passant la ligne d'arrivée.

Le classement et les récompenses pour les Boucles seront communiqués le jour même (dimanche 20 octobre) vers 12h00.

La cérémonie pour les récompenses du challenge Boucles / Trail se déroulera à une date ultérieure (**Attention** pour pouvoir être classée, chaque école doit obligatoirement participer aux deux épreuves : Boucles de l'Aa et Trail Vauban).

Article 8 : RÉCOMPENSES

Présence obligatoire d'un représentant de l'école lors de la remise des récompenses

En fonction du classement, des cartes cadeaux valables dans les magasins Décathlon seront attribuées de la manière suivante.

Challenge Boucles :	Challenge Boucles + Trail :
- 1 ^{ère} place 100 €	- 1 ^{ère} place 500 €
- 2 ^{ème} place 60 €	- 2 ^{ème} place 300 €
- 3 ^{ème} place 40 €	- 3 ^{ème} place 150 €
	- 4 ^{ème} à 6 ^{ème} places : 100 €
	- 7 ^{ème} à 9 ^{ème} places : 50 €